



Politique culturelle et plan d'action

2023-2028

Table des matières

Message de la mairesse	2
Contexte de réalisation	3
Pourquoi une politique culturelle municipale?	4
Trois orientations	5
Orientation 1 et plan d'action	6
Orientation 2 et plan d'action	7
Orientation 3 et plan d'action	8

Remerciements

La Ville de Boisbriand tient à remercier les membres du Comité des arts et de la culture, Geneviève Barrière, Jacinthe Blanchard-Pilon, Alexandra Boudreault, Leticia Lacroix, Luce Lamoureux, Roger (Sam) Simard et Annie Verdon pour leur participation à la mise à jour de cette politique et de son plan d'action. Leur contribution depuis plusieurs années permet de maintenir le dynamisme culturel à Boisbriand.

Message de la mairesse



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au-delà du divertissement, la culture constitue l'âme de notre communauté. Elle reflète notre identité, améliore notre qualité de vie et favorise l'inclusion sociale et économique. Elle sert de levier pour bâtir des ponts entre les organismes, les artistes et leur communauté. Cette mise à jour de notre politique culturelle et l'élaboration du tout premier plan d'action s'inscrivent ainsi dans une vision à la fois ambitieuse, innovante et réaliste en matière de développement culturel.

Je suis heureuse de vous présenter le fruit de ce travail enivrant, reflet de notre engagement concret pour une culture vaste où notre histoire et notre patrimoine y trouvent une place de choix. Cette politique renouvelée nous permettra de développer une offre culturelle bonifiée à l'image de notre communauté, c'est-à-dire dynamique et ouverte à la nouveauté, et dont les générations à venir seront fières.

Il est important pour moi de souligner l'excellent travail des élus membres du Comité des arts et de la culture, Camille Joli-Coeur, présidente, et particulièrement Daniel Kaeser, vice-président, pour sa grande implication de tous les instants dans ce projet. Leur collaboration avec l'équipe de la division Vie culturelle du Service des loisirs et de la bibliothèque, les artistes et les citoyens qui siègent à ce comité, Geneviève Barrière, Jacinthe Blanchard-Pilon, Alexandra Boudreault, Leticia Lacroix, Luce Lamoureux, Roger (Sam) Simard et Annie Verdon ont permis de mener à terme ce dossier cher à mes yeux. Je tiens à vous remercier toutes et tous chaleureusement pour cette participation.

Bonne lecture à tous!

A handwritten signature in black ink that reads "Christine Beaudette".

La mairesse, Christine Beaudette



Contexte de réalisation



En 2000, la Ville de Boisbriand entamait le processus d'élaboration de sa première Politique culturelle, ensuite renouvelée et mise à jour en 2011. Cet exercice a permis à la Ville de définir la vision proactive dont elle s'était dotée en matière d'offre culturelle. Cette politique reposait sur cinq grandes orientations : le développement du sentiment d'appartenance et de l'identité culturelle; la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine boisbriannais; la promotion et la diffusion des arts et de la culture; la reconnaissance du travail des artistes et des ambassadeurs culturels; le développement du loisir culturel.

Au printemps 2016, la Ville de Boisbriand a amorcé une démarche de planification stratégique pour les années 2018 à 2025. Celle-ci avait pour objectif de se doter d'une nouvelle vision collective et mobilisante pour améliorer de façon durable la qualité de vie de ses citoyens. Plusieurs politiques municipales ont ainsi été révisées à la suite de la définition du Plan stratégique Vision 2025, dont la présente Politique culturelle en 2018 et revue en 2023 pour y joindre un plan d'action.



Pourquoi une politique culturelle municipale?



1.
Mieux connaître
les attentes et les besoins
des acteurs de la culture et
des citoyennes et citoyens du
territoire.

2.
Intégrer la culture
à l'ensemble des
préoccupations de la
municipalité,
en définissant
des priorités.

3.
Mieux définir l'identité
d'une municipalité et la
positionner à l'échelle
régionale ou
nationale.

4.
Définir une vision
à long terme et mieux
planifier les services offerts
par la municipalité, dans une
perspective d'amélioration
de la qualité de vie.

Source :
Ministère de la Culture et des Communications

Trois orientations



1 Développer une offre culturelle riche, dynamique et accessible qui répond aux besoins de la population.

Le déploiement d'une offre culturelle auprès des citoyens est au cœur de la Politique culturelle. Cette première orientation vise à créer une multitude d'occasions de pratique culturelle pour l'ensemble de la population. Ceci permettra à tous d'aller à la rencontre d'artistes et de professionnels de la culture, de découvrir une variété d'activités et de disciplines culturelles et de prendre part à la vie culturelle locale.

2 Faire rayonner l'offre et le patrimoine culturel local dans la ville et à l'extérieur.

Une fois l'offre déployée, il est ensuite important de la faire connaître. Cette deuxième orientation permet d'assurer que des actions de communications et de mise en valeur soient mises en œuvre pour bien faire circuler l'information sur l'offre, les artistes, les artisans, les organisations culturelles, etc.

Ces communications s'adressent dans un premier temps à la population, mais peuvent aussi dépasser les frontières de la ville pour permettre à notre patrimoine de rayonner encore plus loin.

3 Poursuivre le développement des infrastructures et des équipements culturels requis.

Pour favoriser la mise en place d'une offre culturelle riche, il importe aussi que la Ville dispose d'infrastructures et d'équipements de qualité pour la création et la diffusion culturelle. Ces différents éléments doivent être adaptés aux besoins et aux nouvelles pratiques techniques et technologiques. Le regroupement de ces infrastructures pour créer des pôles culturels concentrés est aussi favorisé.

Au-delà des équipements, cette orientation fait aussi référence aux œuvres d'art culturelles de la Ville.

Orientation **1**

Développer une offre culturelle riche, dynamique et accessible qui répond aux besoins de la population.

STRATÉGIES

- 1.1** Dynamiser la programmation et les occasions d'échange entre les artistes, les professionnels et les citoyens.
- 1.2** Favoriser la pratique culturelle de tous les groupes de la population avec une offre accessible.
- 1.3** Bonifier la programmation d'activités littéraires et de fabrication numérique.
- 1.4** Mettre en place des partenariats permettant le rayonnement et le développement culturel.

Plan d'action

ACTIONS

- 1.1.1** Bonifier l'offre de service et diversifier les publics rejoints pour mieux servir l'ensemble des citoyens.
- 1.1.2** Développer des activités intergénérationnelles de loisirs culturels.
- 1.1.3** Réaliser des projets de médiation culturelle dans les différents quartiers de la ville.
- 1.1.4** Définir et favoriser la mise en place d'un événement culturel distinctif pour la ville.
- 1.1.5** Encourager le développement de projets et d'initiatives provenant des citoyens.
- 1.2.1** Mettre en place des activités pour stimuler la participation des jeunes à la vie culturelle.
- 1.2.2** Développer une offre adaptée aux besoins des aînés.
- 1.2.3** Favoriser l'accessibilité financière aux activités de loisirs culturels.
- 1.2.4** Accroître et diversifier les plages horaires des différentes activités culturelles.
- 1.2.5** Bonifier les activités hors les murs pour rejoindre une plus grande part de population.
- 1.3.1** Bonifier l'offre d'ateliers au Fab Lab pour toutes les clientèles en assurant la promotion du matériel technologique disponible et accessible.
- 1.3.2** Développer et promouvoir la programmation de la bibliothèque offerte aux adolescents.
- 1.4.1** Mettre en place des ententes avec les villes à proximité pour que les organismes et les artistes locaux puissent y faire la promotion de leur offre de services.
- 1.4.2** Développer des projets avec la Table Action Culture de la MRC.

Orientation

Faire rayonner l'offre et le patrimoine culturel local dans la ville et à l'extérieur.

STRATÉGIES

2.1 Établir une communication bidirectionnelle entre la Ville et les citoyens.

2.2 Valoriser et faire rayonner les acteurs culturels de Boisbriand.

Plan d'action

ACTIONS

2.1.1 Communiquer l'offre culturelle existante de manière innovante et performante.

2.1.2 Promouvoir les programmations d'activités saisonnières lors des événements existants.

2.1.3 Réaliser des sondages de satisfaction des citoyens périodiquement.

2.1.4 Sensibiliser la population sur les éléments culturels et patrimoniaux par la production d'outils destinés à rejoindre les publics.

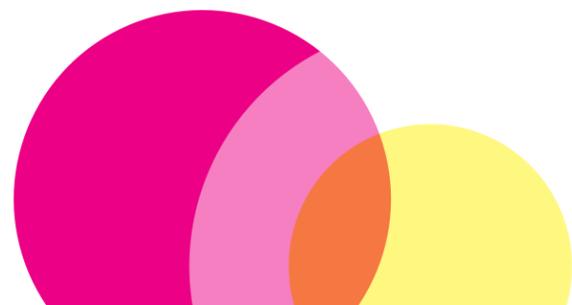
2.1.5 Bonifier la section sur le site Internet pour outiller les citoyens et les artistes sur les pratiques en médiation culturelle.

2.2.1 Travailler avec la MRC pour mettre en place un regroupement des artistes en arts visuels pour les mettre davantage en valeur.

2.2.2 Mettre en valeur les artistes et les organismes locaux lors des événements et des activités de la Ville.

2.2.3 Développer un bottin des artistes, artisans et travailleurs culturels locaux.

2.2.4 Réaliser des portraits d'artistes locaux et les mettre en valeur dans les différents outils de la Ville (site Internet, vitrine à la bibliothèque, etc.).



Orientation

Poursuivre le développement des infrastructures et des équipements culturels requis.

STRATÉGIES

3.1 Favoriser le regroupement et la convergence d'équipements et d'infrastructures pour créer un pôle culturel.

3.2 Enrichir l'offre de services de la bibliothèque selon les besoins et les opportunités technologiques.

3.3 Assurer la protection et la mise en valeur des œuvres et du patrimoine culturel.

Plan d'action

ACTIONS

3.1.1 Identifier et définir le pôle culturel de Boisbriand.

3.1.2 Définir les besoins en infrastructures pour développer l'offre culturelle.

3.1.3 Développer des espaces de création pour la pratique amateur et professionnelle.

3.1.4 Multiplier la tenue d'activités culturelles dans les différentes infrastructures de la Ville pour optimiser leur utilisation.

3.1.5 Définir les besoins pour l'aménagement d'une bibliothèque de type 3^e lieu.

3.2.1 Bonifier les collections et les services liés aux programmes T.A. Biblio et Biblio-Santé de la bibliothèque.

3.2.2 Développer de nouveaux partenariats avec des acteurs du milieu technologique.

3.2.3 Développer le prêt de livres audio numériques.

3.2.4 Poursuivre l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion à la bibliothèque.

3.2.5 Faire rayonner le Fab Lab avec l'aide d'animateurs spécialisés.

3.3.1 Constituer un inventaire des œuvres d'art public et municipales et le maintenir à jour.

3.3.2 Assurer l'entretien et la mise en valeur des œuvres d'art public.

3.3.3 Mettre à jour la politique d'acquisition d'œuvres d'art municipales et la mettre en application.



940, boul. de la Grande-Allée
Boisbriand (Québec) J7G 2J7
Tél. : 450 435-1954
www.boisbriand.ca

